

Réforme du bac, réforme du lycée

Analyse des résultats du sondage réalisé auprès des
adhérents de la section SE-Unsa Aix-Marseille

Janvier 2018

Jean RENOUX

Responsable académique agrégés

Chargé de la question "réforme du bac" pour Aix-Marseille

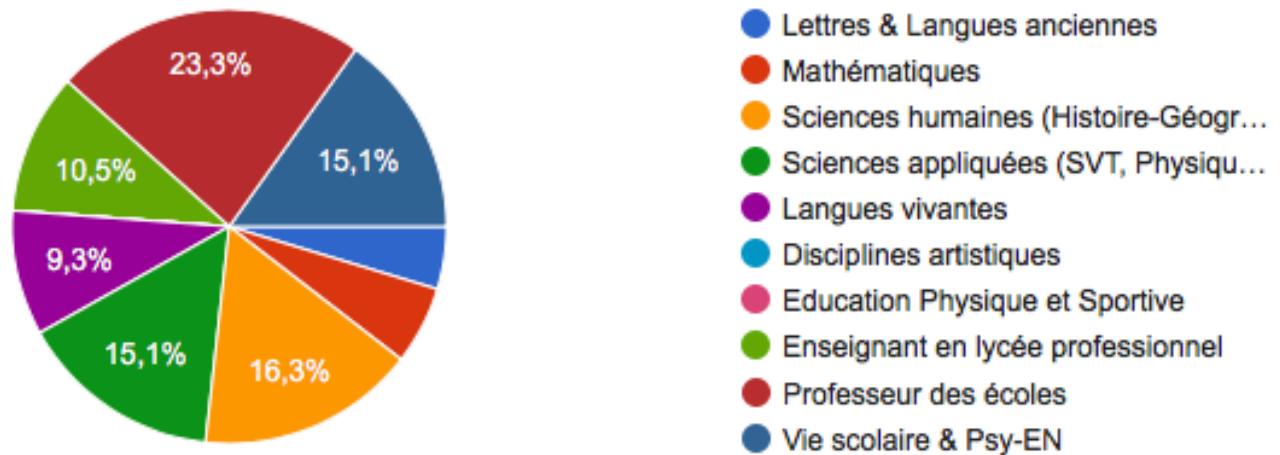
Le profil des participants et les conditions de réalisation

Ce sondage a été réalisé en ligne, via Google Form. Seuls les adhérents ont été sollicités par la section d'Aix-Marseille, du 13 janvier au 25 janvier 2018.

Nous avons fait le choix d'inviter tous les adhérents à participer, sans distinction de corps, du premier au second degré. Chacun, en tant qu'ancien élève, enseignant ou parent peut avoir un avis pertinent sur la question. Toutefois, une relance par mail auprès de nos adhérents a ciblé cette fois-ci uniquement ceux du second degré. Le paysage professionnel des participants (*voir diapositive suivante*) est à l'image de notre syndicat : pluriel par les disciplines, divers par les corps et les statuts, varié par les rôles au sein de l'éducation nationale.

Enfin, pour permettre aux participants de répondre en connaissance de cause, plusieurs articles étaient disponibles sur notre site académique, dont le compte-rendu de la venue de la commission Mathiot dans notre académie (le 18 décembre). De plus, un résumé de l'état actuel alors des propositions de la commission accompagnait, en introduction, le mail appelant à participer au sondage.

Quel est votre domaine d'enseignement (si vous enseignez dans le second degré) ou votre statut ?

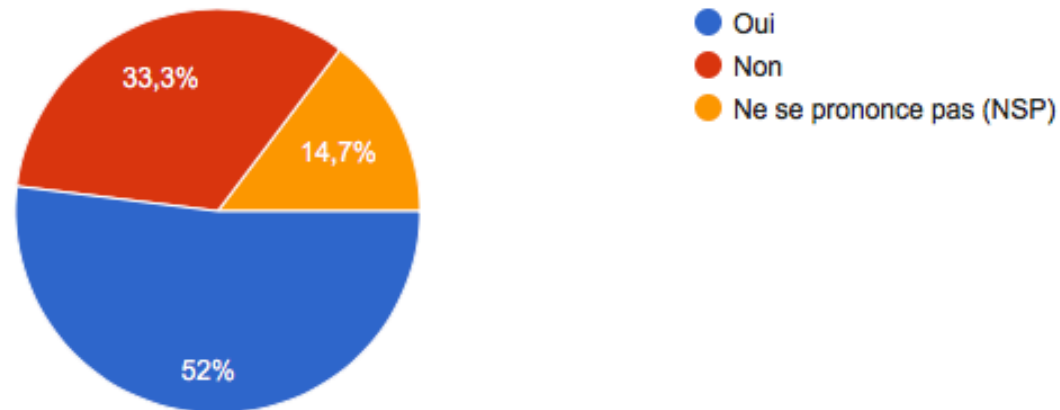


Participation 2nd degré : 76,7 % des exprimés sur cette question. Concernant les disciplines, l'équilibre est réaliste, à l'image d'un EPLE du 2nd degré. En dépit du delta dommageable entre participants et exprimés sur cette question, nous pouvons estimer que le profil des participants correspond à un effectif réaliste, équilibré et crédible pour prendre au sérieux nos résultats.

La réforme du baccalauréat

LE NOMBRE D'ÉPREUVES AU BAC

Etes-vous favorable à la réduction du nombre d'épreuves finales du bac ?

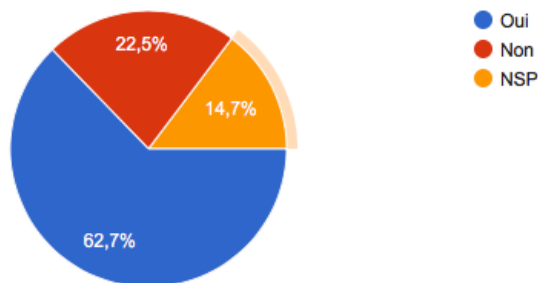


Analyse

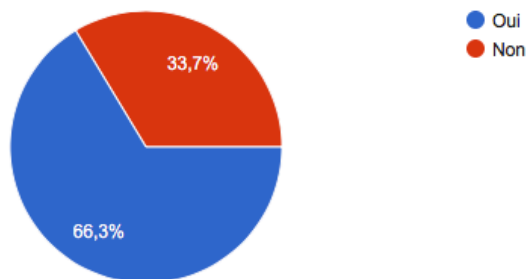
Une majorité de réponses souhaite une réduction des épreuves du bac. Toutefois, cette majorité reste plutôt mesurée, alors que nous aurions pu nous attendre à un rejet massif du bac actuel, souvent critiqué pour sa lourdeur. Il est possible que l'idée d'une réduction des disciplines soit associée à la crainte de la disparition de sa propre discipline des différentes épreuves, mettant en péril le poids politique de sa discipline au sein de l'éducation nationale.

LES NOUVELLES EPREUVES TERMINALES ENVISAGEES

L'instauration de deux épreuves pour les matières "majeures" en classe de terminale est envisagé par la commission Mathiot, celles-ci pourraient être légèrement anticipées (printemps) afin d'être prises en compte dans l'orientation post-bac. Considérez-vous qu'une telle décision va dans le bon sens ?



L'instauration d'un grand oral, préparé dès la première et évalué au terme de la terminale, fait partie des nouveautés envisagées. Considérez-vous ce type d'évaluation pertinent ?



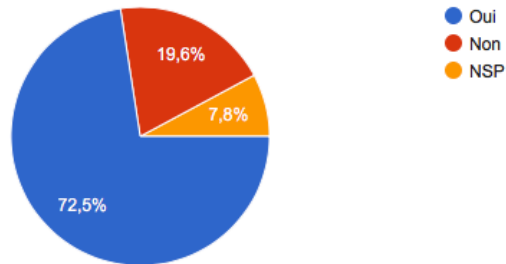
Analyse

En revanche, la transformation profonde des types d'épreuves, favorisant deux majeures, et accompagnées d'un grand oral, rencontrent un succès plus franc et massif, proche des 2/3 des participants.

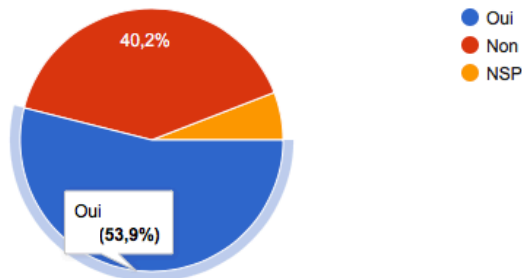
Nous pouvons donc en déduire que si le nombre d'épreuves reste pour l'instant une question sur laquelle les participants sont prêts à s'engager avec prudence, une réelle attente existe concernant le contenu des épreuves et le rapport de forces entre elles.

LES PARTIELS ET LA FIN DU RATRAPAGE

L'évaluation du tronc commun et des enseignements de spécialité serait-elle à l'heure actuelle envisagée sous la forme de partiels semestriels nationaux et anonymes en lieu et place d'épreuves terminales. Ce modèle d'évaluation vous semble-t-il intéressant ?



Les oraux de rattrapage (pour les élèves ayant obtenu au moins 8/20) seraient remplacés par une évaluation du dossier scolaire de l'élève. Souhaitez-vous le maintien d'épreuves de rattrapage, même sous une autre forme ?



Analyse

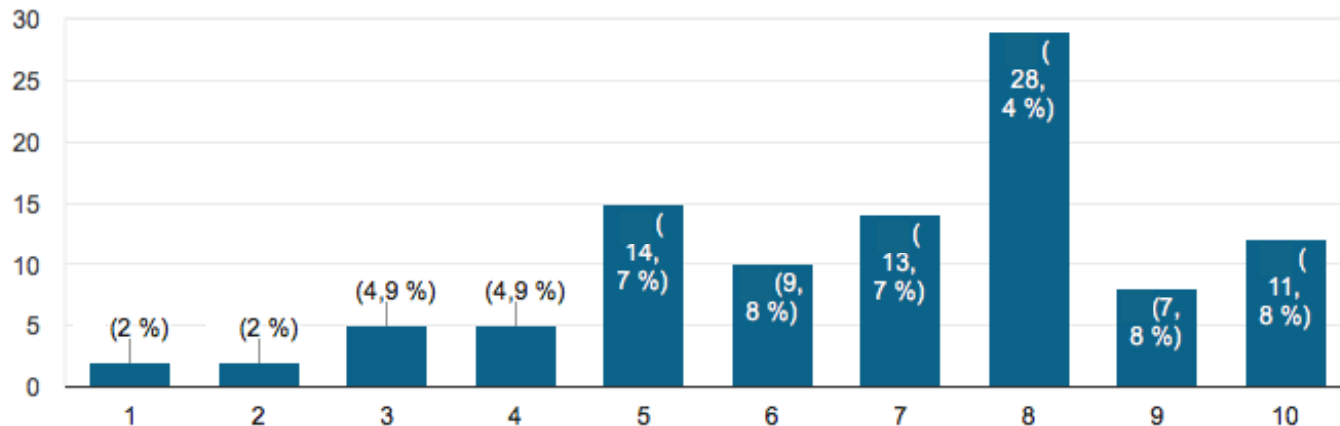
L'idée des partiels semestriels séduit massivement. Il s'agit d'ailleurs, ce qui peut surprendre tant ce dispositif pourrait être plus lourd que le modèle actuel, de la proposition la plus massivement soutenue dans notre sondage.

A l'inverse, le soutien aux épreuves de rattrapage, point sur lequel nous sommes "montés au créneau" médiatiquement, est peut-être la réponse la moins franche et la plus clivante, avec une proportion de "non" à hauteur de 40%.

Il est manifeste qu'une volonté de changement en profondeur du bac préside aux réponses des participants à ce sondage.

LA VOLONTE DE TRANSFORMATION DU BAC

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure souhaitez-vous une transformation du baccalauréat ?



1 : le bac actuel me convient parfaitement

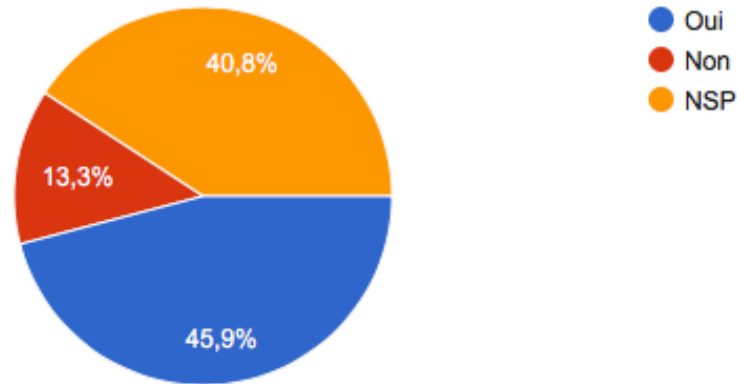
10 : je souhaite une transformation profonde du baccalauréat

Analyse

Le bac actuel, dans l'esprit des participants au sondage, semble avoir vécu. Sur les réponses, 13,7% des participants tendent (niveaux de 1 à 4) vers un maintien du bac actuel. A l'inverse, près de 73 % des participants tendent (niveaux 6 à 10) vers une transformation profonde du bac.

ET LA TRANSFORMATION DE MA DISCIPLINE ?

Souhaitez-vous une rénovation pédagogique de l'évaluation des contenus disciplinaires dans le cadre du nouveau bac (en particulier pour votre discipline si vous êtes directement concerné) ?



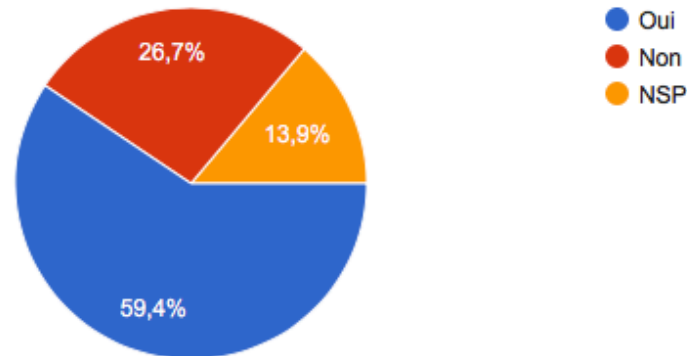
Analyse

Manifestement, étant donné que l'abstention s'explique par la participation de personnes qui ne sont pas directement concernées, les collègues sont favorables à une transformation profonde des contenus disciplinaires. En ne considérant que les réponses réellement exprimées, le rapport est en faveur du changement (78 %) et une minorité pour le maintien de l'état actuel (22 %). Pourtant, cette question des contenus disciplinaires est largement ignorée et interrogée par la commission Mathiot, qui les perçoit plutôt sous l'angle d'une adaptation aux exigences du supérieur.

La réorganisation du lycée

LA SEMESTRIALISATION

Êtes-vous favorable au passage de la trimestrialisation à la semestrialisation ?

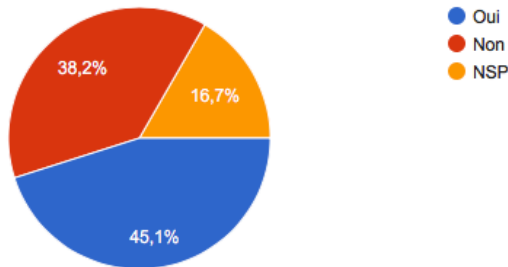


Analyse

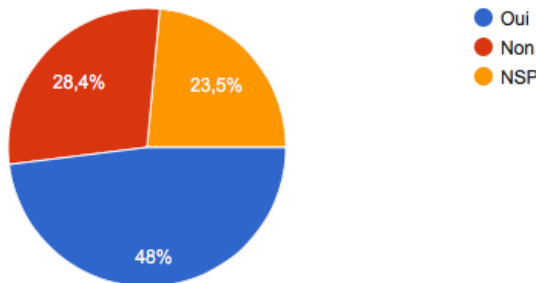
Assez largement, la semestrialisation est approuvée. Toutefois, nous pouvons noter qu'une minorité non négligeable s'y oppose, alors qu'il s'agit de l'un de nos mandats nationaux. Les raisons qui font que notre organisation soutient ce modèle d'organisation du temps scolaire devra donc faire l'objet d'une explication plus approfondie.

FILIERES OU PARCOURS ?

Considérez-vous que l'abandon des filières (L, ES, S, voies technologiques) est judicieux ?



Considérez-vous que le choix de "parcours" centré sur deux "majeures" fonctionnant en binôme en plus d'un tronc commun soit pertinent ?



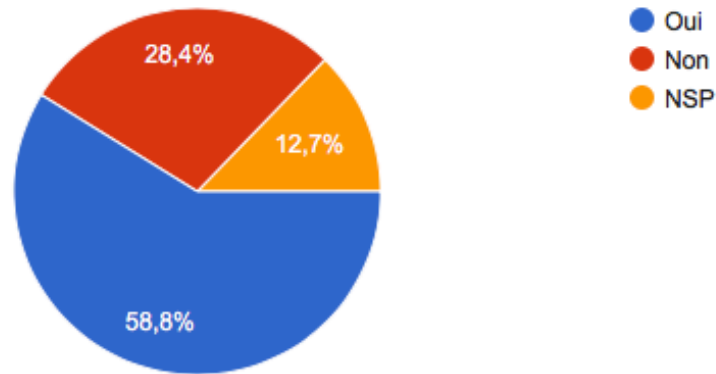
Analyse

Ici, le débat est loin d'être clairement tranché. Si le maintien des filières n'est pas souhaité en majorité, son abandon n'atteint pas une majorité absolue, et même l'opposition à ce choix est forte. Les résultats réellement exprimés aboutissent à un rapport 46 % - 54 %.

La proposition des parcours séduit davantage, poussant peut-être les tenants d'un maintien des filières dans le doute, ces parcours ressemblant il est vrai aux anciennes filières A, B, C... Le rapport réellement exprimé est alors de 63 % - 37 % en faveur des parcours.

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION ET LE DROIT A L'ERREUR

Soutenez-vous l'idée d'enseignements de spécialisation semestrialisés (les élèves pourraient changer de spécialisation en fonction des semestres) ?

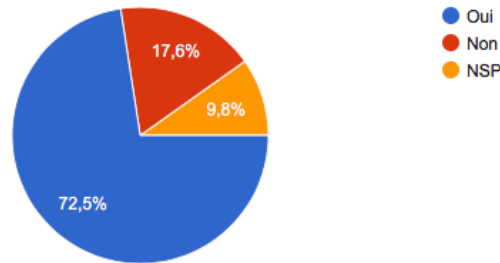


Analyse

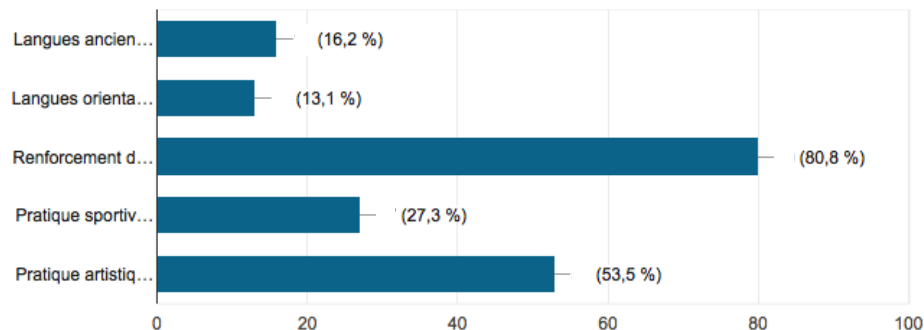
Ces résultats sont identiques à ceux portant sur les parcours de majeures, les deux allant en effet de pair.

LA CREATION OU LE RENFORCEMENT DE NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS

Considérez-vous la création d'un enseignement en informatique comme une opportunité intéressante dans le cadre de la nouvelle réforme ?



Parmi les enseignements suivants, lesquels souhaitez-vous voir renforcés dans la nouvelle organisation du lycée ? (2 choix maximum)



- 1 - Langues anciennes
- 2 - Langues orientales (arabe, chinois, japonais...)
- 3 - Renforcement des langues vivantes enseignées au collège (LV2, classes euro)
- 4 - Pratiques sportives (UNSS, partenariats sportifs, filières sport...)
- 5 - Pratiques artistiques et culturelles

Analyse

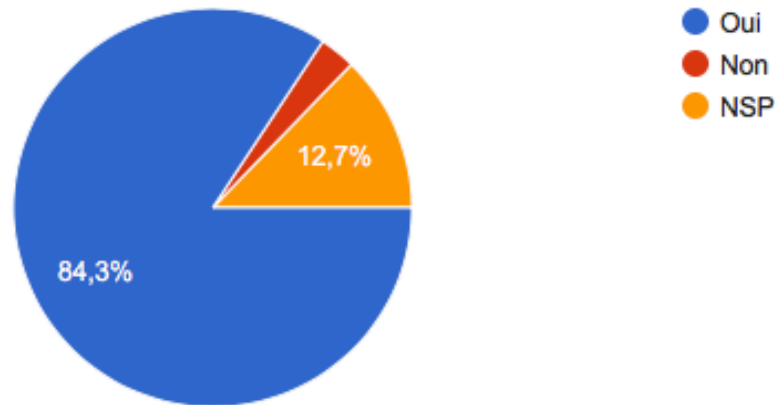
La création d'un enseignement informatique ne fait pas vraiment débat.

Concernant le renforcement de certains domaines, notons que la cohérence entre réforme du collège et lycée est ici posée, avec une nette majorité en faveur du renforcement des langues vivantes étudiées au collège. Nous avons ici un intérêt stratégique à nous positionner fortement, récupérant notre investissement sur la réforme précédente en faveur de la LV2. Les pratiques artistiques, délaissées au lycée et largement oubliées par la commission Mathiot forment un autre angle d'attaque.

Le soutien aux langues anciennes est modeste, tout comme le développement des langues orientales (dont le chinois, une lubie personnelle).

LE MAINTIEN DE L'EDUCATION PRIORITAIRE EN LYCEE

Souhaitez-vous le maintien des dispositifs d'éducation prioritaire dans les lycées ?



Analyse

Question très sensible dans notre académie, et totalement ignorée par la commission Mathiot, l'enseignement "éducation prioritaire" en zone sensible dans les lycées est soutenu sans ambages par les participants. Nous devons être appuyés nationalement sur cette question.